

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 28 avril 2011 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2009 portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : ETSP1130282A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, R. 5122-36 à R. 5122-47 et D. 5321-7 à D. 5321-12 ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 modifié portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu les lettres du directeur général de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole des 25 janvier et 9 mars 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments, en qualité de représentants de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole :

Titulaire

Mme Cheiney (Isabelle), en remplacement de M. Harlin (Jean-Marc).

Suppléant

M. Harlin (Jean-Marc), en remplacement de Mme Duboc (Brigitte).

Article 2

Le mandat des personnes nommées par le présent arrêté expire le 16 novembre 2012.

Article 3

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 28 avril 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*L'adjoint à la sous-directrice
de la politique des pratiques
et des produits de santé,*
R. MORIN